

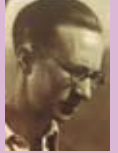


Information Communale

Bulletin N° 002 - Octobre 2008

René DAUMAL

Centenaire de sa naissance



Le mot du Maire

Voici notre 2 ième bulletin d'information communale, prévu pour être le lien entre nous . Quelques mois ont passé, malgré les vacances scolaires, l'activité municipale a peu ralenti. Si nos efforts n'ont pas encore obtenu des résultats significatifs, ils font évoluer nos projets pour aboutir aux premières réalisations prévues en 2009.

Les points forts de ces derniers mois ont été : les analyses et les consultations nécessaires pour élaborer nos projets afin de rendre le village plus agréable à tous, et l'hommage rendu à notre poète natif du village.

Cet été, un accord est intervenu avec la communauté de communes des crêtes Préardennaises pour réaliser un centre multi-accueil (crèche et garderie) à Boulzicourt, l'ouverture est prévue pour l'automne 2009.

Début octobre, après une réunion de concertation avec les riverains de la rue de Chatillon, une approbation à l'unanimité a adopté notre projet de bouclage, dont les travaux pourraient commencer au printemps prochain.

Pascal Mauroy



Nouveaux horaires du secrétariat de mairie:

du lundi au vendredi
de 9 h à 11h30 et de 14h à 18h30

La permanence des élus est maintenue de 18 h à 19 h

Depuis le 1 septembre nous avons renforcé notre équipe communale par l'arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre commune.

Laurence DUTAILLY
occupait déjà des fonctions
semblables à Montcy-Notre- Dame

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt Tél. 03 24 32 72 72

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 17 Juin 2008

- Décision de mise en vente de biens communaux:
 - Maison Lamblin
 - Grange Gobert
 - Grange de la LambetteLe prix de la démolition de ces immeubles était trop prohibitif pour un intérêt collectif limité.
- Une décision est prise pour mener une étude de construction d'un parking à la Lambette sur la pelouse accolée à la cour de l'ancienne ferme Baelden.
- Adoption de notre blason pour l'officialisation à la préfecture
- La société Géogram a été retenue pour une étude du P.L.U (plan local d'urbanisme) pour mettre la commune aux normes d'urbanisme et de pouvoir avancer dans le développement artisanal et commercial.
- Pour éviter la fermeture du bureau de poste, une dévolution de celle-ci sur une agence postale communale sera effective en 2009.
- Pour faire évoluer l'attractivité du pré Naviau, des toilettes y seront installées (accolées au local de pêche.).
- Création d'un bouclage rue de Chatillon, afin de désengorger le stationnement de la rue.
- Il a été décidé de procéder au nettoyage des rues de la commune par une entreprise mécanisée extérieure.
- Création d'un centre multi-accueil (Crèche + garderie) dans les anciens locaux de l'école maternelle, pour une ouverture prévue en septembre 2009

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 15 Juillet 2008

- Décision de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet au lieu de mi-temps pour la future intégration du bureau de poste dans la mairie.
- Acceptation d'un devis de mise en sécurité de la statue de Ste Catherine classée monument historique.
- Acceptation de la proposition de l'office national des eaux et forêts pour la mise en exploitation de quelques parcelles pour l'automne.
- Contrat passé avec une entreprise pour la tonte du terrain de football.

Naissances

BERTRAND-COCHARD Lilou
15 janvier 2008

MOUSTY Charlotte
31 janvier 2008

DUCHATEAU Matys
25 mars 2008

DUCHATEAU Enolyne
25 mars 2008

DENIS Maelys
01 avril 2008

QUETIER Manon
09 avril 2008

BEAUTOUR Clara
10 mai 2008

DELCOURT Apolline
28 mai 2008

TRONET Justine
24 juin 2008

BONOTTI Julia
06 septembre 2008

Résumé des délibérations du Conseil Municipal page 2

Du 18 septembre 2008

- Acceptation du projet de bouclage de la rue de Châtillon avec la rue de Montcornet afin de régler un gros problème de stationnement et de circulation.
- Finalisation du projet d'élargissement du chemin de Châtillon en vue d'une éventuelle zone artisanale et pavillonnaire.
- Décision de remettre en état, de sécuriser et d'aménager le site de la ferme « Baelden » pour le transfert des ateliers communaux et prévoir un chemin d'exploitation allant de l'ancienne ferme jusqu'à la rue de Montcornet pour permettre uniquement la circulation des engins municipaux et éviter la dégradation de la route par ces derniers.
- Acceptation du projet de bouclage de la rue du Bochet avec la rue du cimetière
- Acceptation de la proposition de projet de création d'une dizaine de jardins communaux sur des terrains appartenant à la commune.
- Décision de création de 3 à 4 logements dans le bâtiment du presbytère.
- La chapelle Saint Walfroid va être rénovée par la CAPEB ; resteront à la charge de la Commune l'achat des matériaux et la toiture. Les travaux commenceront au début de l'année 2009 et ensuite le lavoir sur la place de la gare sera rénové également.
- Décision de procéder à un rélargissement rue des Sauvages sur la cour de la mairie avec prévision de stationnements et accès pour personnes handicapées.
- Acceptation du projet de reprise des lotissements privés par la commune « Le Laudrey » et le « Parc ».
- Décision de transférer la bibliothèque dans une ancienne classe et d'y installer le futur bureau de poste.
- Décision de renouveler une armoire réfrigérante défectueuse à la salle des fêtes.
- Attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2008 et reconduction de l'entretien du terrain du club canin.
- Etude de réalisation d'une salle de sport (COSEC) sur le terrain adjacent au pôle scolaire.
- Prise en charge par la commune du spectacle de Noël pour enfants et des friandises de la Saint Nicolas.
- La commission des maisons fleuries s'étant réunie, une projection sera prévue à cet effet en fin d'année pour récompenser les lauréats.
- La date du 17 janvier 2009 à 18 h est retenue pour les vœux du Maire à la salle des fêtes.

Etat Civil

Mariages

RAMBEAUX Lionel
CHARLES Sophie
12 juillet 2008

HUREAUX Pascal
MATHIEU Isabelle
02 août 2008

SELLIER Stéphane
GAMAIN Laury
09 août 2008

VANDEPUTTE Arnaud
DELAFORTE Mélanie
06 septembre 2008

HAUET Hubert
BERINGUET Annie
06 septembre 2008

Décès

CHRAPKO Ludmila
Epouse de REMY Michel
09 mai 2008

BLAVIER Jean-Marie
03 juillet 2008

MEUNIER Antoinette
Veuve de MAISSIN Rémi
20 juillet 2008

VALET Robert
09 septembre 2008



Durant le mois de juillet , le centre de loisirs avec ses 9 animateurs a accueilli 50 enfants par jour de 3 à 15 ans.



De nombreuses sorties ont été proposées :

- Piscine
- Acrobranches
- Pain ball
- Cinéma
- Fleurs séchées
- Visite d' un chocolatier
- 4 jours de camping pour les grands

Les mérites du 14 juillet



Chaque année, le concours d'attelage connaît un succès grandissant



Pour notre prochain bulletin , il serait souhaitable que les présidents des différentes associations de la commune puissent s' exprimer en se servant de ce moyen de communication pour faire connaître à tous le fonctionnement de leurs activités, le niveau demandé, le but à atteindre, les horaires et les droits d'inscriptions.

C'est la rentrée ! avec malheureusement un poste d'enseignant supprimé par l'inspection académique, un effort particulier a été effectué cette année par les enseignants et la commune. Il nous faudra augmenter notre effectif dans un proche avenir si nous voulons regagner ce poste et être digne d'utiliser au mieux un bon outil de travail.



Les 5 et 6 décembre, la commune organise le TELETHON. Pour cette oeuvre caritative, les associations et les bénévoles seront les bienvenus pour nous aider.

S'adresser à la Mairie ou bien directement à Jean-Pierre Valet.

Une bonne ambiance à l'association des chasseurs de Boulzicourt....



Le 30/08/08
L'abbé Dubois Matra fait ses adieux à la commune.

Nous lui souhaitons une bonne réussite dans son nouvel apostolat.

Nettoyage et sécurisation de la Vence



Télévision par l' ADSL

Depuis courant juin, l'opérateur Orange a installé la réception de télévision numérique à Boulzicourt par le réseau téléphonique ADSL. Les personnes qui auraient des difficultés à recevoir les émissions de télévision de bonne qualité par le réseau hertzien et qui ne veulent pas de réception par satellites peuvent le contacter.

Merci encore aux personnes qui nous ont déjà apporté des photos anciennes
Bientôt un cinéaste, Pierre Coulon qui a commencé à faire une vidéo sur Boulzicourt, va contacter quelques "anciens du village" pour un interview sur l'histoire de la commune de 1900 à nos jours.
Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Durant 2 jours, plus de 500 personnes sont venues assister aux célébrations du centenaire de notre poète, ce fût un vif succès de voir un large public de toute la région s'intéresser à notre commune avec un certain nombre de Boulzicourtois. Comme dit l'expression "nul n'est prophète en son pays".



Pascal Mauroy remercie les personnalités présentes



Présentation de l'exposition "Diagonale et Recto Verso" par Danièle Brossard



L'exposition des enfants organisée avec le concours des enseignants à la suite d'ateliers plastiques animés par Martine Boudesocque et Danièle Brossard



Parmi les nombreuses personnalités qui nous ont fait l'honneur de témoigner leur intérêt à notre commune :

Benoît Huré sénateur et président du Conseil Général, Bérangère Poletti députée, Marc Laménie sénateur, Hugues Mahieu conseiller général de notre canton, Jean-Marie Meunier représentant Jean-Paul Bachy président du conseil régional de Champagne Ardenne, Daniel Thomas vice-président de la communauté de commune des crêtes Pré-ardennaises, les Maires des communes environnantes, et les présidents de diverses associations.

La spirale et la virgule vues par les enfants



Danses Indiennes par Lucile Hanneke et la Compagnie Anthéridie



Devant la maison natale de René Daumal avec Valérie Mirarchi



Les contes par Denis Perrette



"Poésie noire, poésie blanche" par La Cie des 3 mondes de Philippe Vaillant



Qui est René DAUMAL ?

Fils d'un instituteur à Charleville, puis à Blesmes, ses activités militantes socialistes et anti-cléricales ainsi que sa santé fragile l'obligent à abandonner son poste d'enseignant pour s'installer percepteur à Boulzicourt le 30 juin 1904.

C'est le 16 mars 1908 au 62, rue de la République à Boulzicourt qu'est né René DAUMAL. Il est le 3^{ème} enfant de Léon Pierre Louis, natif de Barbaise et de Joséphine Lucie DAUX de Montigny sur Vence.

La famille arrive à Vireux-Molhain où le père est muté, elle y restera jusqu'en 1918.

René entre en classe de 5[°] au lycée Chanzy. C'est à cette époque qu'il commence à se passionner pour les jeux de mots, l'humour noir et l'absurde.

De mars 1922 à décembre 1925, il réside avec ses parents au 5 rue du Champ de Mars à Reims.

En classe de philosophie, il crée avec 3 de ses compagnons de classe : Roger VAILLAND, Robert MEYRAT et Roger GILBERT-LECOMTE : Le « Patronage de Saint-Pliste », le Bubu-Magazine » et le « Petit-théâtre ». Ces membres rejettent leur nom d'état civil pour prendre un pseudonyme : François pour VAILLAND, la Stryge pour MEYRAT, Coco le Colchide pour LECOMTE et Nathaniel pour DAUMAL.

Durant ces 4 années passées à Reims, il commence à douter de tout et à tout remettre en question. Tout en gardant des goûts naturels sains pour la nature, le grand air, il faisait toutes sortes d'expériences avec ses camarades de lycée. Ils étaient des sujets brillants mais un peu détraqués en essayant l'alcool, l'ivresse, homosexualité, le tabac, le noctambulisme et en testant toutes sortes de stupéfiants et de poisons. Il a même découvert les propriétés hallucinogènes du tétrachlorure de carbone, inhalant jusqu'à l'asphyxie, espérant découvrir un nouveau monde.

En 1925, il est reçu brillamment au baccalauréat philosophique et entre l'année suivante au lycée Henry IV à Paris. Il lit de nombreux ouvrages mystiques, théosophiques, occultistes... fréquente des opiomanes.

Le 8 juin 1927, il ne peut pas se présenter au concours de l'Ecole Normale Supérieure, victime d'un accident de gymnastique la veille de l'épreuve. Habitant chez ses parents à Gonesse, il découche fréquemment et se drogue régulièrement. Son foie est atteint et doit se faire opérer d'abcès.

Il rencontre sa future épouse Véra MILANOVA (Tillie MILLER) et fait la connaissance du peintre Joseph SIMA et de André Roland de RENEVILLE. L'année suivante il fonde avec ces 2 derniers et Roger GILBERT-LECOMTE le groupe du « Grand jeu » dont le 1^{er} numéro paraîtra le 14 juin 1928, entrant en conflit avec le mouvement surréaliste. André BRETON fait le 11 mars 1929 le procès de Roger VAILLAND, membre du Grand jeu, et la critique dans le second manifeste du surréalisme, et René lui répond dans le Grand jeu.

Fin 1929, rencontre d'Alexandre De SALZMANN qui l'initie à la pensée de GURDJIEFF et l'influencera toute sa vie. Il commence à apprendre seul le Sanskrit (langue des textes sacrés de l'hindouisme).

Il renonce au professorat pour se consacrer à des recherches spirituelles. Sa santé ne s'améliore pas (perte de dents, maux de tête violents et anémie).

Il s'installe à Paris et écrit pour gagner sa vie. Il commence les 3 Clavicules pour un grand jeu poétique », reprend ses études et termine sa licence de philosophie.

En 1932, la polémique sur l'affaire Aragon pour signer ou ne pas signer une pétition, entraîne la séparation du groupe du Grand jeu.

René rejoint en décembre la troupe d'Uday SHANKAR, puis part pour l'Amérique, il connaît de nombreuses difficultés matérielles lors de ses séjours à Boston, Chicago et New-York.

Début 1933, il effectue son service militaire à Nancy, mais il est renvoyé pour cause de myopie, il se plaint de fatigue et de troubles cardiaques, puis il est réformé pour tachycardie le 23 juillet.

De 1934 à 1936, il séjourne à Evian, où il reçoit avec Véra MILANOVA, l'enseignement de GURDJIEFF, avant de s'installer à

En mai 1936, il vit dans une communauté de Sèvres, et travaille à l'encyclopédie Française dirigée par Anatole de MONZIE, sous la direction de Mme de SALZMANN .

En avril 1939 paraît « La Grande Beuverie » et en juillet commence « Le Mont Analogue » avant de rentrer à Paris le 1^{er} septembre.

Pendant toute la guerre, René voyage beaucoup : Cahors, Gavarnie, Marseille, Pelvoux, Passy... pour enfin revenir à Paris le 13 octobre 1943, sa maladie s'étant aggravée.

Quelques mois plus tard le 21 mai 1944, il décède dans le 14^{ème} arrondissement de Paris des suites de tuberculose pulmonaire, âgé seulement de 36 ans, il laisse son chef-d'œuvre, « Le Mont Analogue » inachevé.

Sources : Les Amis de l'Ardenne

La conférence de Valérie Mirarchi sur la mort



L'association le "L.A.C de Boulzicourt" (Loisirs, Arts, Culture) est en cours de création . Les personnes intéressées par ces activités sont invitées à prendre contact avec:

Danièle Brossard : 03 24 32 32 02 (daniele.brossard@wanadoo.fr)

ou Denis Perrette : 13 rue de Châtillon (nathalie.perrette@voila.fr)

Le P.L.U : Plan local d'Urbanisme

Ce P.L.U remplace, depuis le 13 décembre 2000, le plan d'occupation des sols (POS). C'est un document fondamental de la planification d'urbanisme local.

Il est un équilibre entre le renouvellement urbain , le développement urbain maîtrisé, l'espace rural et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, puis la protection des espaces naturels et des paysages tout en respectant les objectifs de développement durables.

Il tient compte de la diversité des fonctions urbaines et de la mixité sociale dans l'habitat, de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transports et de la gestion des eaux.

Il participe à l'environnement par une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains et ruraux, à la maîtrise des besoins de déplacement et de circulation automobile, à la préservation de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, à la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde du patrimoine bâti, à la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques des pollutions et des nuisances de toute nature.

Pour élaborer ce plan, un groupe de travail a été constitué (bureau d'études, DDE, commune) et avant un débat au sein du conseil municipal sur les orientations à prendre, une concertation avec la population sera effectuée, avant d'être validé par la préfecture.